



Le Dictionnaire du musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

« Les ayants
droit à la zakat
»

Écrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa

i-slamy.com



Le Dictionnaire du musulman

• Les huit catégories d'ayants droit à la zakat

Les ayants droit à la zakat sont de huit catégories, c'est-à-dire qu'il y a huit catégories de personnes à qui nous pouvons donner notre zakat.

Allah le très haut dit :

﴿ إِنَّمَا الصَّدَقَتُ لِلْفُقَرَاءِ وَالْمَسْكِينِ وَالْعَمِلِينَ عَلَيْهَا وَالْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ وَفِي الرِّقَابِ
وَالْغَرَمِينَ وَفِي سَبِيلِ اللَّهِ وَأَبْنِ السَّبِيلِ فَرِيضَةً مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴾ [التَّوْبَةُ : ٦٠]

Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah !

Et Allah est omniscient et Sage. [9 : 60]

- 1) Le pauvre
- 2) L'indigent
- 3) Ceux qui travaillent pour la zakat
- 4) Ceux dont les cœurs sont à gagner
- 5) L'affranchissement des jougs
- 6) Ceux qui sont endettés
- 7) Ceux dans le sentier d'Allah
- 8) Le voyageur en détresse



Le Dictionnaire du musulman

● Est-il obligatoire de partager sa zakat pour la donner aux huit catégories ?

Les savants ont divergé dans cette question. Certains ont dit qu'il est obligatoire pour celui qui donne la zakat de la diviser en huit et de donner une partie à chacune des huit catégories.

La majorité des savants voit qu'il n'est pas obligatoire de donner sa zakat à toutes les catégories. Il est permis de donner sa zakat à une seule catégorie, deux, trois ou plus. Et c'est l'avis qui semble être le plus juste.

Mou'âdh Ibn Jabal a dit : « Le messager d'Allah me chargea d'une mission au Yémen. Il me dit : « Tu vas te rendre chez des gens du Livre. Quand tu seras parmi eux, invite-les à attester qu'il n'y a aucune divinité qui mérite l'adoration en dehors d'Allah, et que Mohammed est son messager. S'ils acceptent cette invitation, informe-les qu'Allah leur prescrit cinq prières à accomplir le jour et la nuit. S'ils y consentent, informe-les qu'Allah leur prescrit une aumône (Zakat) qui sera perçue sur les riches parmi eux pour être dépensée aux pauvres parmi eux. S'ils se soumettent à tout cela, garde-toi de toucher à leurs biens et redoute l'invocation de l'opprimé, car rien ne s'interpose entre elle et Allah » [Muslim 19].



Le Dictionnaire du musulman

Dans ce noble hadith, le prophète a demandé à mu'adh d'ordonner aux riches de donner une partie de leur argent aux pauvres. Le prophète n'a mentionné qu'une seule catégorie sur les huit. S'il était obligatoire de donner sa zakat aux huit catégories, le prophète l'aurait obligatoirement mentionné à mu'adh, car il l'a envoyé pour faire la prédication au Yémen et apprendre l'islam aux gens. ¹

- **L'invocation que doit dire celui qui reçoit la zakat à celui qui donne la zakat**

Il fait partie de la sunnah que celui qui reçoit la zakat invoque pour celui qui lui a donné sa zakat. Il invoque Allah pour en disant :

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى آلِ فُلَانٍ

Allahouma Salli 'Ala Aali [dire le nom de la personne]

Ô Allah ! Prie sur untel.

Abdoullah ibn Abi Awfa a dit : « Le prophète avait l'habitude d'invoquer pour ceux qui apportaient la zakat en disant : « Ô Allah ! prie sur untel ». Mon père est venu au prophète pour donner sa zakat et le prophète dit : « Ô Allah ! prie sur Abou Awfa » [Boukhari : 1497].

¹ Fath al 'allam fi dirasati ahadith boulough al maram, Mohammed ibn 'Ali ibn hizam, tome 4/page 226.



Le Dictionnaire du musulman

● Al fouqara wal masakin (Les pauvres et indigents)

Les savants du tafsir ont divergé sur la différence entre le faqir (indigent) et le miskin (le pauvre). Parmi ce que les savants ont pu donner comme différence entre les deux, il y a :

- Le faqir est celui qui n'a rien du tout tandis que le miskin est celui qui a quelque chose, mais cela ne lui suffit pas.
- Le faqir est le pauvre qui ne demande rien à personne alors que le miskin demande aux gens.
- Le faqir est celui qui est pauvre et infirme, blessé ou malade alors que le miskin est pauvre, mais sans handicap ni maladie.
- faqir est le pauvre qui a fait la hijra alors que le miskin est le pauvre qui n'a pas fait la hijra.²

Résumé :

Les savants ont donné énormément de définitions pour le faqir et le miskin. Ce qu'il faut retenir de tout cela est que la situation du faqir est pire que la situation du miskin c'est pour cela qu'Allah a commencé par les fouqara avant les masakin dans son livre, car leur situation est plus urgente.

² Tafsir Tabari, ibn Jarir Tabari, tome 14/page 305-310.



Le Dictionnaire du musulman

- **Quand sommes-nous considérés comme nécessiteux ou pauvre ?**

Pour qu'une personne puisse être considérée comme nécessiteuse et donc bénéficiaire de la zakat, elle ne doit pas avoir assez de biens pour subvenir à ses besoins obligatoires durant une année.

Exemple :

Une femme est caissière dans un supermarché. Elle a trois enfants et vit seule avec un salaire de 1200 euros. Son salaire ne lui suffit pas pour faire les courses, payer le loyer et les dépenses imprévues du quotidien.

Elle fait évidemment partie des gens qui ont le droit de prendre la zakat chaque année tant que sa situation ne s'améliore pas.

Résumé :

Pour être considéré comme un pauvre ou un indigent, il faut ne pas avoir de quoi subvenir à ses besoins obligatoires ou avoir tout juste de quoi vivre sans avoir aucune marche de manœuvre en cas d'imprévu. C'est-à-dire être en difficulté financière si un enfant tombe malade ou que la voiture tombe.



Le Dictionnaire du musulman

- **Al ‘amiloun ‘Alayha (Ceux qui travaillent pour la zakat)**

Il s’agit de ceux qui participent et qui aident le gouverneur à récupérer les zakats dans le pays. Ils ont pour mission de collecter la zakat auprès de ses propriétaires, la rassembler, la protéger, la transporter, ils assistent à la distribution de la zakat, sa gestion et son transport. Cela inclut également les comptables, les secrétaires, les peseurs, les mesureurs et tous ceux qui sont nécessaires pour cette tâche. Il est permis pour eux de prendre une partie de la zakat à condition qu’ils ne reçoivent pas de salaire du gouverneur pour leur travail. Si cette personne est bénévole et ne reçoit rien de la part du gouverneur alors il est permis de lui donner une partie de la zakat.³

Remarque :

Certains savants ont dit que la part totale maximale de la zakat qu’il est permis de donner aux travailleurs de la zakat est d’un huitième. Ils devront ensuite distribuer ce huitième de la zakat aux travailleurs en fonction du travail qu’ils ont effectué.⁴

³ Min moustahiq zakat, soulaynan rouhayli, → [CLIQUER ICI](#)

⁴ Fath al ‘allam fi dirasati ahadith boulough al maram, Mohammed ibn ‘Ali ibn hizam, tome 4/page 215.



Le Dictionnaire du musulman

Exemple :

Dans un pays musulman, la récolte de la zakat de cette année s'élève à un million d'euros. Nous prenons un huitième d'un million d'euros qui s'élève à 125 000 euros. Cette année-là 500 personnes ont travaillé bénévolement pour la zakat. Il faudra donc distribuer les 125 000 euros à ces 500 personnes en fonction de leur travail. C'est à dire en fonction du temps de travail, l'importance du travail ainsi que sa pénibilité.



Le Dictionnaire du musulman

- **Mou-allifatoul qouloub (ceux dont les cœurs sont à gagner)**

Il s'agit des gens à qui l'on a donné la zakat dans le but de gagner leur cœur. Les savants ont divergé concernant cette catégorie.

Certains savants disent que cette catégorie n'existe plus et qu'il n'y a plus à donner la zakat à cette catégorie de personne. Selon eux, cela était au début de l'islam lorsque l'islam et les musulmans étaient en minorité. Il était donc permis de donner la zakat à ceux dont ils ont espéré l'entrée dans l'islam ou pour stopper leur mal. Mais cela s'est arrêté selon eux lorsque l'islam est devenu fort et qu'il y a eu la permission de combattre les mécréants.

D'autres savants disent que cette catégorie est toujours en vigueur et qu'il est permis de donner la zakat aux gens de cette catégorie. Et c'est l'avis qui semble être le plus correct, conformément au verset de sourate tawbah. Certains disent également qu'il est rapporté qu'Abou Bakr a sorti la zakat pour cette catégorie de personne lorsqu'il était calife. Ce qui montre que cette catégorie est toujours en vigueur.⁵

⁵ Fath al 'allam fi dirasati ahadith boulough al maram, Mohammed ibn 'Ali ibn hizam, tome 4/page 219.



Le Dictionnaire du musulman

- **Quels sont les gens concernés par cette catégorie ?**

Les gens à qui on donne la zakat pour réconcilier leurs cœurs sont de quatre types :

1) Ceux à qui on donne la zakat afin qu'ils se convertissent à l'islam

Cela consiste à donner sa zakat à un mécréant dont on espère la conversion à l'islam. C'est ce qu'a fait le prophète Mohammed avec Safwan ibn Oumayyah en lui donnant trois-cents chameaux en cadeaux lors de la bataille de hunayn alors qu'il était encore mécréant.

L'imam Az-Zuhri a dit : « Le Messager d'Allah entreprit l'expédition de la conquête de La Mecque. Ensuite, le Messager d'Allah partit avec les musulmans qui étaient avec lui et ils combattirent lors de la bataille de Hunayn. Allah accorda la victoire à Sa religion et aux musulmans. Ce jour-là, le Messager d'Allah offrit à Safwan ibn Umayyah trois-cents chameaux en cadeau.

Az-Zuhri ajouta : « Sa'id ibn Al-Musayyib m'a rapporté que Safwan a dit : « Par Allah, le Messager d'Allah m'a donné ce qu'il m'a donné, alors qu'il était la personne la plus détestée à mes yeux. Il continuait de me donner jusqu'à ce qu'il devienne la personne que j'aimais le plus. » [Mouslim :2313]



Le Dictionnaire du musulman

2) Ceux à qui on donne la zakat afin de renforcer leur islam

Cela consiste à donner la zakat à une personne ou un groupe de personnes qui sont nouveaux dans l'islam afin qu'il puisse renforcer leur foi et s'ancrer correctement dans l'islam sans craindre la pauvreté.

Abou Sa'id Al Khoudri a dit : « Ali, qui se trouvait au Yémen, envoya de l'or brut au Messenger d'Allah qui le partagea entre quatre groupes de personnes, celui de : Al-Aqra' ibn Habis al-Hanzhali (الأقرع بن حابس), 'Uyaynah ibn Badr al-Fazari (عُيَيْنَةُ بْنُ بَدْرِ الْفَزَارِيِّ), 'Alqamah ibn 'Ulathah al-'Amiri (عَلْقَمَةُ بْنُ عَلَاثَةَ الْعَامِرِيِّ), puis un homme des Banu Kilab et Zayd al-Khayr al-Ta'i (زَيْدُ الْخَيْرِ الطَّائِيِّ), puis un homme des Banu Nabhan (بنو نَبْهَانَ). Les Quraysh s'irritèrent et dirent : « donne-t-il aux chefs du Najd et nous ignore-t-il ? » Le Messenger d'Allah répondit : « je n'ai fait cela qu'afin de gagner leurs cœurs et les apaiser ». [Mousslim :1064]



Le Dictionnaire du musulman

3)Ceux à qui on donne la zakat afin de montrer la générosité de l'islam

Cela consiste à donner la zakat à une ou un groupe de personne afin de montrer la noblesse et la générosité de cette religion.

4)Ceux à qui on donne la zakat afin de se préserver de leur mal ou pour qu'ils nous aident à faire un bien

Cela consiste à donner la zakat à une personne ou un groupe de personne dans le but d'être protégé de leur mal, comme des gens hostiles envers l'islam et les musulmans qui pourraient ne pas faire du mal aux musulmans en contrepartie de biens. Il est également possible de donner la zakat à un groupe de gens pouvant aider les musulmans dans un bien, comme aider les musulmans à réaliser le pèlerinage ou mettre en sécurité les pèlerins. ⁶

⁶ Tafsir ibn Kathir, Ibn Kathir, tome 4/page 167.



Le Dictionnaire du musulman

● Ar-Riqaab (l'affranchissement des jougs)

Il s'agit ici de l'affranchissement de l'esclave. Plus précisément du moukatib ou du musulman qui a été rendu esclave.

Le moukatib est l'esclave qui cherche à s'affranchir lui-même en donnant de l'argent à son maître. Il est permis de lui donner sa zakat pour l'aider à s'affranchir.

L'imam Si'di a dit : « Ce qui est voulu par « Ar-riqaab » sont les moukatib, il s'agit des esclaves achetés par leurs maîtres et qui s'efforcent de réunir les fonds nécessaires pour se libérer. Ils peuvent bénéficier de la Zakat pour cela. De plus, il est permis de libérer les esclaves musulmans emprisonnés par les mécréants en utilisant les fonds de la Zakat. Cela entre également dans ce contexte, c'est même ce qui est prioritaire. Il est également permis de donner sa zakat dans l'affranchissement d'esclaves de manière absolue, car cela entre dans le verset « l'affranchissement des jougs » [9 : 60]. »⁷

⁷ Tafsir Si'di, Abderahman Si'di, page 341.



Le Dictionnaire du musulman

● Al Ghaarimoun (ceux qui sont endettés)

Il s'agit de ceux qui sont endettés. Il est permis de donner de sa zakat pour les soulager de leur dette. Ce groupe de personne se divise en deux catégories :

1) Celui qui dépense pour une réconciliation

C'est lorsqu'il y a un conflit entre deux personnes ou deux groupes de personne et que quelqu'un extérieur au conflit intervient pour régler le problème. Il donne de son argent à une partie ou les deux parties pour que le conflit se termine. Il est permis pour le chef musulman de donner une part de la zakat aux personnes qui dépensent de leur bien pour régler les conflits même s'ils sont riches. Cela dans le but de motiver et encourager les citoyens à régler les conflits entre les gens.

Exemple :

Une personne a prêté 1000 euros à son ami. Au bout de six mois, celui à qui on a prêté 1000 euros prétend avoir rendu l'argent. Celui qui a prêté l'argent n'a aucun souvenir d'avoir récupéré son argent. Chacun campe sur ses positions et jure qu'il dit vrai. Pour éviter d'aller devant le juge musulman et envenimer la situation, un de leurs amis décide de donner 1000 euros à celui qui a prêté l'argent pour que l'histoire se règle.



Le Dictionnaire du musulman

2) Ceux qui sont endettés et rencontrent des difficultés

Il s'agit d'une personne qui a une ou plusieurs dettes à rembourser puis qui est soudainement éprouvée. Cette épreuve l'empêche de rembourser sa dette comme celui qui se fait licencier de son travail et ne peut plus rembourser ses dettes ou celui qui perd sa maison et toutes ses économies à cause d'un incendie, une inondation ou un tremblement de terre. Il doit utiliser ce qui lui reste pour vivre et non pour rembourser ses dettes.⁸

⁸ Tafsir Si'di, Abderahman Si'di, page 341.



Le Dictionnaire du musulman

- **Est-il permis de donner sa zakat à une personne qui a eu une dette dans le haram ?**

La réponse à cette question ne sort pas de deux cas :

1) Une dette haram sans repentir

Il s'agit de celui qui a une dette haram, mais qui ne s'est pas repenti pour cela et continue de pratiquer cet acte comme celui qui s'endette à cause des jeux de hasard et les paris sportifs.

Dans ce cas, il n'est pas permis de donner sa zakat à cette personne, car cela entre dans le fait d'aider une personne dans le mal.

2) Une dette haram après un repentir

Il s'agit de celui qui a contracté une dette haram puis s'est converti à l'islam ou est rentré dans le droit chemin avec un repentir sincère, comme celui qui a contracté un prêt avec intérêt dans sa jeunesse puis se repent de cet immense péché.

Dans cette situation les savants ont divergé concernant la permission ou non de lui donner la zakat pour qu'il rembourse sa dette. Mais l'avis qui semble être le plus juste est que s'il rentre dans les conditions de celui qui est endetté et rencontre des difficultés alors il est permis de lui donner la zakat pour le soulager.⁹

⁹ Fath al 'allam fi dirasati ahadith boulough al maram, Mohammed ibn 'Ali ibn hizam, tome 4/page 222.



Le Dictionnaire du musulman

● **Fi sabilillah (ceux dans le sentier d'Allah)**

Il s'agit de ceux qui sortent faire le jihad dans le chemin d'Allah et pour que sa parole soit la plus haute. Il est permis de leur donner la zakat à condition qu'il n'ait pas de salaire versé par le gouverneur musulman. Cet argent peut être utilisé pour acheter des armes, des montures ou subvenir aux besoins des combattants si la zakat concerne les bestiaux, les fruits ou les céréales.¹⁰

● **Est-il permis de donner sa zakat aux étudiants en science ?**

Tous les savants sont d'accord pour dire que ce qui est voulu par « fi sabilillah » est le musulman qui sort pour le djihad. Cependant, certains savants ont élargi cela et autorisent à donner la zakat à l'étudiant en science pour l'aider à voyager dans ses études, acheter des livres ou autres.

D'autres savants ont encore plus élargi cela en permettant de donner la zakat aux imprimeries qui impriment le coran, à la construction de mosquée ou tout ce qui s'apparente à un acte dans le sentier d'Allah.

¹⁰ Tafsir Si'di, Abderahman Si'di, page 341.



Le Dictionnaire du musulman

Cependant, l'avis qui semble être le plus juste est qu'il n'est pas permis d'élargir cette catégorie et de donner autre que le combattant dans le sentier d'Allah. Il est permis de donner sa zakat à un étudiant en science s'il entre dans la catégorie des pauvres et indigents ou s'il travaille pour la zakat par exemple. Si ce n'est pas le cas, il n'est pas permis de lui donner en le considérant dans la catégorie des « fi sabililah ».¹¹

- **Ibnou sabil (le voyageur en détresse)**

Il s'agit du voyageur qui n'a pas de quoi retourner chez lui, car tous ses biens se sont épuisés, qui a perdu ses biens, qui s'est fait voler ou autre.

Il est permis de donner sa zakat à cette personne et cela même s'il est riche dans le pays où il vit.¹²

Exemple :

Un homme d'affaires doit rentrer dans son pays. Il se dirige vers l'aéroport pour prendre son avion. Mais sur le chemin il se fait voler toute ses affaires. Il n'a plus de carte bleue, de liquide, de papier, ni même de téléphone. Il ne peut donc pas prendre son vol et n'a pas de quoi prendre une chambre d'hôtel et prendre un nouveau billet d'avion.

¹¹ Voir : Fath al 'allam fi dirasati ahadith boulough al maram, Mohammed ibn 'Ali ibn hizam, tome 4/page 222; et Min moustahiq zakat, soulaynan rouhayli, → [CLIQUER ICI](#) .

¹² Min moustahiq zakat, soulaynan rouhayli, → [CLIQUER ICI](#)



Le Dictionnaire du musulman

- **Ceux à qui l'on ne peut pas donner la zakat**

- **Le riche**

Il n'est pas permis de donner la zakat au riche sauf s'il fait partie de ceux qui travaillent pour la zakat sans avoir de salaire ou s'il est voyageur en détresse, c'est-à-dire le voyageur qui n'a pas de quoi rentrer chez lui. En dehors de ces deux situations, il est interdit pour le riche de prendre la zakat de quelqu'un.

Ce qui est voulu par riche est celui qui n'a pas besoin d'aide concernant la nourriture, la boisson, le logement et les vêtements.

- **Le fort ayant la capacité de subvenir à ses besoins**

Il s'agit de la personne robuste, dans la force de l'âge ayant la capacité physique et intellectuelle d'obtenir de quoi subvenir à ses besoins, mais qui est paresseuse et ne fait pas d'effort pour cela ? Il ne fait rien pour obtenir sa subsistance alors qu'il en a la capacité. Il n'est pas permis de lui donner sa zakat.



Le Dictionnaire du musulman

Oubaydollah ibn 'Adi ibn Al-Khiyar a dit : "Deux hommes sont venus me voir et m'ont dit qu'ils étaient allés voir le Messager d'Allah pour lui demander une aumône. Il les a regardés attentivement et les a vus vêtus de cuir. Il a dit : "Si vous le souhaitez, je peux vous donner quelque chose, mais il n'y a pas de part pour le riche ni pour le fort capable d'obtenir sa subsistance. » [Abou Daoud :1633]

L'imam As-San'ani a dit à propos de ce hadith : La parole du prophète « Si vous le souhaitez », cela signifie que prendre l'aumône est une humiliation pour vous, et si vous êtes satisfaits de cela, je vous en donnerai. Ou bien, cela signifie que prendre l'aumône est interdit pour ceux qui portent des vêtements en cuir (signe d'aisance), mais si vous le souhaitez, je vous donnerai de l'interdit." Il a dit cela pour réprimander et rendre cette affaire sévère. »

Ce hadith est une preuve de l'interdiction de prendre l'aumône pour les riches, et cela est une affirmation du sens du verset. Même s'il y a des divergences. »¹³

¹³ Souboul As-Salam, Mohammed ibn isma'il As-San'ani, tome 1/page 550.



Le Dictionnaire du musulman

- La famille du prophète

Il n'est pas permis à un membre de la famille du prophète de prendre la zakat de quelqu'un.

Le prophète a dit : « Certes la sadaqa (zakat) n'est pas permise pour la famille de Mohammed, certes la zakat purifie les gens. »

[Mousslim :1072]

Ce qui est voulu par la famille de Mohammed est tous les descendants des Banou Hachim et banou Mouttalib. L'avis le plus correct des savants est que l'interdiction pour eux de prendre la zakat concerne toutes les catégories, qu'ils soient pauvres, qu'ils travaillent pour la zakat ou encore endetté.

- Ceux sur qui il est obligatoire de dépenser

Il n'est pas permis aux musulmans de donner sa zakat aux gens sur qui il est obligatoire de dépenser, comme les parents, les grands-parents et ceux qui remontent dans l'ascendance ainsi que les enfants, petits-enfants et ceux qui descendent dans la descendance sauf dans le cas de l'endettement, car il n'est pas obligatoire pour le fils de rembourser la dette de ses parents ou de ses enfants. Il est également interdit à l'époux de donner sa zakat à son épouse, mais il est permis à l'épouse de donner de sa zakat à son époux si celui-ci est pauvre ou endetté, car il n'est pas obligatoire à l'épouse de dépenser pour son époux.



Le Dictionnaire du musulman

- Un mécréant

Il n'est pas permis de donner sa zakat a un mécréant sauf s'il fait partie de la catégorie des cœurs qui sont a gagné.¹⁴

¹⁴ Man la tahillou zakat lahou, Soulaynan Rouhayli, → [CLIQUER ICI](#)